



Étude des conditions et des moyens d'une concertation à grande échelle sur un projet urbain maritime, le cas du port de la Grande Motte

Porteurs : Pierre-Yves Hardy et Sylvain Pioch

Alors que la législation oblige les promoteurs de nouveaux aménagements du territoire à investir dans de lourds dispositifs de concertation, il est regrettable de constater un faible apport scientifique en matière de procédure de co-construction à l'échelle d'une société, à l'échelle d'une région. Or des études de cas pourraient apporter de nouveaux éclairages pour accompagner les prochains décideurs par une expertise de la concertation à grande échelle (souvent portée par des agences de communication ou de facilitation sans qu'il y ai de fondement scientifique). Concrètement, nous proposons de passer par un outil numérique de débat en ligne. Dans cette optique, le port de la Grande Motte présente toutes les conditions nécessaires pour tester un outil numérique afin d'inventer de nouvelles procédures de débat public et de nouvelles évaluations de l'acceptabilité sociale d'un projet. Jusqu'alors peu de gens se déplacent (qui plus est dans une ville touristique côtière , avec un turn-over de sa population très fort), les plaisanciers eux-mêmes ne prennent pas tous part à l'effort collectif or il faut pouvoir aller « les chercher ». C'est l'objectif de ce projet de recherche qui introduit la notion de concertation massive et opérationnelle. L'objectif consiste donc à dépasser les recherches actuelles sur la concertation menée par Jean Eudes Beuret, Jean Michel Salles et Laurent Mermet qui ont tous démonté un essoufflement des processus participatifs en proposant de nouveaux basés sur de nouveaux outils numériques.